

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

FÉVRIER/MARS
2023

178

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

BOISSY INVESTIT POUR L'AVENIR

P. 18



«Pas touche à la mouche» au festival Rires sur la ville

SOMMAIRE



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de
l'Action culturelle - Services
de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org



Rites sur la ville 4



Gouter solidaire 6



La recyclerie en bonne voie 10



L'école interactive à Boissy 21



Téléthon 2022 26

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 6

CADRE DE VIE 9

FOCUS 18

ENFANCE 21

JEUNESSE 23

VIE ASSOCIATIVE 24

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« Le coût du Pass Junior le permettant sera pris en charge par la ville pour conserver aux familles le bénéfice de la gratuité... »

Une solution pour maintenir un service gratuit exceptionnel !

Boissy-Saint-Léger reste, et restera finalement malgré la crise et l'inflation, l'une des dernières villes du Val-de-Marne à offrir un service gratuit pour emmener et ramener les enfants au centre de loisirs du Centre aéré rue de Marolles.

Dans la plupart des communes ce sont les familles qui conduisent chaque semaine et durant les vacances leurs enfants dans leur centre de loisirs, comme à l'école tous les matins... A Boissy, alors que le coût du transport privé était devenu prohibitif (+ de 110 000 €/an), nous avons trouvé une solution alternative pour les 70 enfants concernés qui seront dorénavant accompagnés dans les bus de la ligne 5 par leurs animateurs. Le coût du Pass Junior le permettant sera pris en charge par la ville pour conserver aux familles le bénéfice de la gratuité de ce service aussi rare qu'utile aux parents dans cette période de forte inflation.

Une réforme des retraites injuste, ni urgente, ni indispensable

Les Boisséen.ne.s dans leur grande majorité s'oppose à cette réforme injuste car elle pénalise les femmes qui ont souvent sacrifié leur carrière à la maternité ou à leur vie de famille ; parce qu'elles ont subi des carrières hachées ou des temps partiels contraints.

Cette réforme prend insuffisamment en compte l'impact physique des métiers difficiles ou pénibles, et celui des carrières longues de celles et ceux qui ont commencé à travailler très tôt.

Les promesses de retraite minimum ne concernent pas les nombreux français.es touché.es au cours de leur vie professionnelle par le chômage, la maladie, les difficultés à trouver un emploi...

Une autre réforme est possible, c'est une question de choix, c'est pourquoi mon équipe et moi-même soutenons le mouvement syndical uni et unanime pour demander le retrait de ce projet de loi.

La sobriété énergétique, «un bien nécessaire»

Les circonstances nous y obligent (voir article page 9) mais les premiers effets du plan de sobriété que nous avons mis en place fin octobre sont encourageants. Nous constatons une baisse de nos consommations de l'ordre de - 25 à - 30 % ; c'est bon pour nos finances mais aussi tellement bon pour notre planète, pour la qualité de l'air et pour l'environnement que nous pouvons nous en réjouir. Pour autant notre budget 2023 traduira de nouveaux efforts qui doivent être engagés pour poursuivre notre action dans cette direction. Ainsi nous poursuivrons un important programme pluriannuel d'investissements pour respecter nos engagements et offrir aux Boisséen.ne.s les équipements dont ils ont besoin.

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Bien fidèlement,

Rires sur la ville

Le 11 février, la pièce « *Et elles vécurent heureuses* », une comédie férocement joyeuse mise en scène par Arnaud Maillard. » ❶ - « *Pas touche la mouche* », un spectacle du collectif 4° Souffle qui a ravi son jeune public.

❷ - Les clowns étaient en visite au foyer de la résidence senior "le jardin des orchidées". Au programme, chant choral et facéties auxquels les seniors ont activement participé. ❸

Les vœux à Lauda

Claire Gassmann, conseillère déléguée en charge du jumelage avec la ville de Lauda-Köninghofen a porté les vœux à la ville jumelée le samedi 14 janvier en présence du Maire Lukas Braun. ❹ ❺

Crédit photo : Peter D.Wagner.

Soirée jeux au Centre social

Le vendredi 16 décembre, le centre social proposait aux familles une soirée "Jeux" autour des classiques du jeu de société et des jeux collectifs. Un bon moment de détente et de sourire passé ensemble ! ❻ ❼





Célébrer la Danse à Boissy : la Biennale de Danse du Val-de-Marne 2023



C'est une grande première à Boissy : bien que cet art fût toujours mis en avant dans notre saison culturelle et pratiqué depuis toujours dans nos murs par de nombreuses associations, la danse n'aura jamais été autant célébrée qu'en 2023.

Pour la première fois depuis sa création, la Biennale de la Danse du Val-de-Marne arrivera jusqu'à chez nous. Pour célébrer cet art qui allie corps et musique, on se donne rendez-vous en mars !

Dimanche 26 mars 2023 - 16h - Le Forum - Salti

Spectacle de danse de la Compagnie Toujours après minuit,

Coréalisé avec la Briqueterie CDCN du Val-de-Marne et la Ville de Boissy-Saint-Léger.

Le Plan Grand Froid à Boissy

Comme chaque année, la région Ile-de-France met en place une veille saisonnière qui a débuté le 1^{er} novembre et s'achèvera le 31 mars.

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous et peut donc engendrer des impacts sanitaires et sociaux d'ampleur. Au niveau local, une vigilance et une mobilisation sont observées par les services de la police municipale, le CCAS. Afin de les accompagner dans ce dispositif local, une enveloppe financière sera votée au prochain budget afin d'équiper le véhicule de la PM et le CCAS de couverture de survie ainsi que de « Kit hiver » (gants, baume à lèvres, sacs de couchage...)

Par ailleurs, pour limiter les risques pendant les périodes de grand froid, l'ensemble des services techniques municipaux se mobilisent également pour permettre à la population de se déplacer en toute sécurité.

Goûter solidaire



Le 20 décembre après-midi, le CCAS, en partenariat avec les Restos du Cœur de Boissy et avec la participation des animateurs du Club des jeunes, organisait un goûter solidaire à la salle des fêtes de la Ferme.

Au programme, douceurs de Noël et spectacle de magicien pour les plus jeunes (mais que les plus grands ont beaucoup apprécié !).



Des colis pour les seniors

Durant la même période les élus du conseil municipal ainsi que les membres du conseil d'administration du CCAS se sont relayés pendant 3 jours afin de distribuer 172 colis pour les couples seniors et 378 colis pour les seniors célibataires.

Parce que le décès d'un proche est un moment difficile...

En adhérant au Syndicat Funéraire de la Région Parisienne (le SIFU-REP), la ville de Boissy a choisi d'accompagner les familles de sa commune afin qu'elles puissent, sous conditions, bénéficier de tarifs négociés par le SIFUREP avec son délégataire officiel (sous forme de forfaits ou de remises), pour un service public de pompes funèbres de qualité à prix maîtrisés.

Ce service public, appelé service extérieur des pompes funèbres, que le SIFU-REP vient de déléguer à la société OGF, comprend les prestations suivantes auxquelles les familles peuvent recourir en tout ou partie :

- Le transport des corps avant et après ;
- La mise en bière ;
- L'organisation des obsèques ;
- Les soins de conservation du défunt ;
- La fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires ainsi que des urnes cinéraires ;
- La fourniture des corbillards et des voitures de deuil ;



- La fourniture de personnel, des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations (à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, et travaux divers d'imprimerie et de marbrerie).

Pour toute information, il convient de se rapprocher de la société OGF (intervenant sous les enseignes « PFG » ou « Dignité funéraire ») en sa qualité de délégataire officiel du service public funéraire de la ville de Boissy.

Les familles conservent, bien entendu, la possibilité de faire appel à un autre opérateur funéraire de leur choix pour les accompagner.

Vous reprenez une activité ? Objectif emploi est là pour vous

Si vous êtes allocataires du RSA en reprise d'activité résidant dans le Val-de-Marne, vous pouvez bénéficier du dispositif « objectif emploi » initié par le Département 94.

Ce dispositif est composé de deux types d'aides financières :

- Une aide au quotidien, de 150 euros, renouvelable une fois sous conditions, pour faire face aux premières dépenses liées à la reprise d'un emploi, comme les frais de repas ou l'achat de vêtements.
- Une aide spécifique, pouvant aller jusqu'à 750 euros, qui participe aux frais liés à la reprise d'un emploi : achat de matériel professionnel, utilisation d'un véhicule, etc.



Pour faire une demande d'aide « objectif emploi », il faut avoir un emploi d'au moins 16 heures par semaine, et effectuer la demande dans les 3 premiers mois après la reprise d'activité. Ces deux aides sont cumulables, dans la limite de 1 050 euros et peuvent être cumulées avec les autres aides du Fond unique de solidarité.

Pour plus d'informations, rendez-vous à cette adresse :

<https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/action-sociale/aides-objectif-emploi>

Les nouveautés

Une pharmacie près du RER

La pharmacie située au 3 bd de la Gare est de nouveau ouverte. En plus des services habituels, son équipe propose également un service de vaccination (tous types de vaccins) et de dépistage Covid-19, sans rendez-vous.

Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Une nouvelle orthophoniste

Sandy Marschall, orthophoniste libérale, s'est installée sur la commune depuis le mois de janvier. Les consultations se font du lundi au jeudi. Le cabinet se trouve au 2 bd Léon Révillon.

Contact : 07 49 41 95 63.

Les patients peuvent également s'inscrire sur une liste d'attente informatisée :

<https://perfective.fr/list/sandy-marschall>

Accompagnement mieux-être et parentalité

Diana Deguerre est spécialisée dans les émotions et vous accueille dans son cocon douillet, où elle vous propose :

- des massages bien-être réservés aux femmes et femmes enceintes
- des ateliers bien-être Mon Moment Magique pour toute la famille
- des ateliers de soutien à la parentalité : baby yoga, yoga enfants, massage bébé, massage enfant, créativité.

Retrouvez-la sur son site :

<https://unemamandouce.com>



Nouveaux matériels informatiques pour France Services

La préfecture du Val-de-Marne a récemment doté France services d'ordinateur et de tablettes, afin de renforcer son efficacité en matière de lutte contre la fracture numérique.

Rappelons que les agents France services accueillent le public en apportant une aide sur les sites administratifs tels que la CAF, la sécurité sociale, pôle emploi... En parallèle, les agents ont pour

mission d'aider les personnes en difficulté dans leur utilisation d'un ordinateur, ou dans la réalisation de démarches en ligne, à progressivement devenir autonome. Des ateliers sont organisés au sein du centre social le lundi matin et le mercredi après-midi. Ainsi, cette nouvelle dotation permettra d'accueillir le public en partant de leurs besoins. France services possède désormais 8 ordinateurs portables et 10 tablettes Android.

L'intérêt de se faire vacciner

On ne le répètera jamais assez, et quoiqu'en disent les thèses complotistes en vogue depuis quelques années, le vaccin reste l'un des outils les plus puissants et les plus efficaces pour prévenir les maladies et protéger la santé des individus et des communautés.

Les vaccins sont conçus pour stimuler le système immunitaire de l'organisme afin de produire des anticorps qui vont s'attaquer aux germes qui causent les maladies infectieuses telles que la rougeole, la méningite, la rubéole, la grippe, ou la Covid-19.

Par ailleurs, les vaccins sont également très efficaces pour empêcher la propagation des maladies. En effet, en vaccinant un grand nombre de personnes



au sein d'une même population, on peut réduire le risque de propagation de la maladie. C'est pour cette raison qu'il est important de se faire vacciner afin de protéger sa propre santé et celle d'autrui. Le mieux est de demander à votre médecin traitant afin de connaître les vaccinations nécessaires selon votre âge, ou les rappels qui s'imposent.

Un cygne de retour au grand lac

Début février, nous avons eu l'heureuse surprise de voir un cygne sur le grand lac de la Haie Griselle. Il y a donc un espoir de voir arriver une femelle à sa suite.

Nous rappelons que ces animaux sont herbivores, qu'ils sont sauvages et non de basse-cour et qu'il est INTERDIT de leur donner du pain, des gâteaux ou des graines et qu'il en est de même pour les canards et les pigeons. Ils apprécient les légumes comme la salade ou les fruits comme le raisin. Il s'agit d'animaux sauvages donc évitez de vous y frotter, surtout après la naissance de petits et garder vos chiens en laisse près de leur maître qu'ils aiment tant... Sauvageons notre patrimoine naturel.

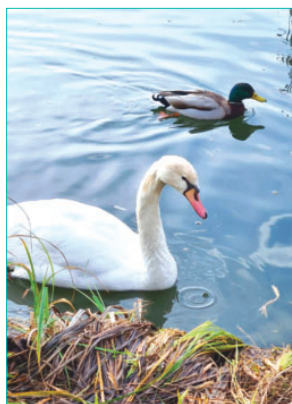


Photo : Muriel Ferry

Nouveauté



L'Atelier d'Art Graphique de Nathalie Flichy

Nathalie Flichy propose des cours de dessin aux jeunes à partir de 11 - 12 ans et aux adultes dans son atelier situé au 19 rue de Paris :

- Cours particuliers de dessin tous niveaux
- Cours de modèle vivant avec 5 participants maximum en sessions de 3h
- Cours création collectifs en petits groupes

Pour le loisir, pour les jeunes attirés par les métiers du dessin et les adultes en reconversion professionnelle. Nathalie Flichy est partenaire Pass Culture depuis l'été 2022. Contact : 06 11 94 14 14

<https://flichy-nathalie.business.site/>

Tarif des parkings en baisse chez Paris Habitat

Conformément aux engagements qui avaient été pris entre la municipalité et Paris Habitat, de nouveaux tarifs concernant les emplacements de parking P2 et P3 sont appliqués depuis le 1^{er} janvier pour tous les nouveaux locataires.

Pour les locataires anciens d'un logement Paris Habitat qui souhaitent bénéficier d'un emplacement de parking, le tarif est de 35 € mensuel dans le P2 et de 32 € mensuel dans le P3. La seconde place sera facturée à 50 % comme précédemment. Les personnes non-locataires chez Paris Habitat, mais qui habitent les communes de Boissy et Limeil-Brévannes, bénéficient d'un tarif à 37,06 € mensuel.

Energie : des prix qui s'envolent pour la commune

Depuis le début de l'année le prix de gros du gaz européen est tombé à son plus bas niveau depuis le début de l'année : 50 % en un mois ! Mais aucun impact sur nos factures, quelques explications...



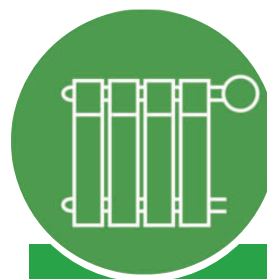
**+ 103 %
de hausse du
prix de
l'électricité**

**Soit une hausse de
575 000 euros de plus
dans le budget 2023 de
la commune**



**+ 400 %
du prix du gaz**

**Une hausse du prix du
gaz à Boissy de 400 %
soit une dépense en
2023 de + 1 026 000 €
pour la commune**



**- 1° = 7 %
d'économie**

**- 1 degré de chauffage
dans l'ensemble des bâ-
timents = 7 % en moins
sur la facture d'énergie
de la ville**

Les prix du gaz baissent... mais pas pour les consom- mateurs et les collectivités

Le prix du gaz se répercute sur l'électricité, dont le prix de gros pour livraison en 2023 est passé de 1 000 euros/MWh fin août, à 240 euros début janvier.

Mais ces variations sur les prix de gros ne se reflètent pas directement dans les

prix facturés aux consommateurs et à la collectivité.

A cela deux raisons principales :

- Plus de la moitié des 10,7 millions de ménages qui se chauffent ou cuisinent au gaz ont souscrit une offre de marché à prix libre fixe.
- Il existe un décalage dans le temps entre les marchés et les consomma-

teurs, car l'énergie consommée actuellement, achetée au prix fort est revenue au prix fort. Pour que le prix du marché rejoigne celui sur la facture, il faudrait qu'il baisse encore de 50 %, ce qui est très peu probable. La perspective de la fin de l'approvisionnement en gaz russe pourrait au contraire faire vite repartir le prix à la hausse.



Monsieur le Maire a visité le chantier le 14 décembre. Depuis, les travaux ont bien progressé.

La recyclerie en bonne voie

Les anciens locaux de la cuisine centrale de Boissy-Saint-Léger sont réaménagés afin d'accueillir une recyclerie. Ces 700 m² seront gérés par La ligue de l'enseignement, avec 180 m² dédiés aux actions et distributions des restaurants du cœur.

En finançant le projet à hauteur de 80 % (sur un total d'un million 250 000 euros), l'État et la Métropole du Grand Paris reconnaissent son importance en tant qu'outil social opérationnel, favorisant le relais d'une solidarité active.

Les travaux avancent conformément au planning et la date de réception des travaux est maintenue au 30 mars 2023.

Concernant les travaux de l'aménagement intérieur, l'ensemble des corps d'état sont désormais présents sur le chantier (électricité, plomberie, cloisonnement, peinture, ascenseur, VRD et serrurerie). L'inauguration est espérée avant l'été 2023.



A terme, chacun pourra venir à la recyclerie pour déposer des objets dont il n'a plus l'utilité ou acheter des articles d'occasion, qui auront été triés et valorisés par des salariés de la recyclerie et son réseau de bénévoles. Il s'agit d'un lieu tourné vers le développement durable, qui permet la réduction des déchets, soit en les reconditionnant pour les revendre, soit en les envoyant dans des filières de recyclage. C'est aussi un lieu d'insertion et de lien social, qui emploie des personnes éloignées du marché du travail, et propose des produits abordables à toutes les bourses. Ces actions viennent notamment répondre aux problématiques d'accumulation des encombrants ou de dépôts sauvages et contribuent à modifier les comportements et les pratiques des habitants.

L'aménagement de la rue du Progrès - un projet écologique et esthétique

L'aménagement de la rue du Progrès qui a débuté en janvier pour une durée de 3 mois est important d'un point de vue communal, mais également porteur d'un intérêt régional.

En effet, il assurera un corridor écologique entre le massif de l'arc boisé et les espaces naturels dits de la Rampe et du Tillot de la ville de Boissy. Il contribuera par ailleurs à préserver la biodiversité de la ville par le choix d'aménagement qui organise l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle via des noues paysagères, privilégiant des essences de graminées qui filtrent les sources de pollution, en particulier les hydrocarbures. De plus, cette infiltration participera au désengorgement des réseaux d'assainissements en contrebas. La pente de la chaussée sera modifiée afin de récupérer les eaux de pluie de toute la rue.

La conception de cette voie a donné lieu au recours par la ville à un écologue, co-financé par la Métropole du Grand Paris, en reconnaissance de l'importance écologique de l'opération. Elle s'inscrit d'ailleurs dans le projet global de la trame verte et bleue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) adopté en 2013, et du PRAC (Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères).

Ce nouvel aménagement sera constitué d'une haie simple qui permet de créer une mosaïque de paysages. C'est également un atout pour la biodiversité animale, car de nombreuses espèces utilisent les haies pour se déplacer, mais aussi pour l'alimentation, la nidification... C'est le cas par exemple de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, de papillons...



D'un point de vue esthétique, l'aménagement retenu avec les habitants permet d'améliorer l'espace public en proposant un espace vert au cœur de la voirie qui améliore sensiblement l'esthétisme urbain du fait des différentes strates végétales présentes et, avantage non négligeable en cette période de réchauffement climatique, la haie fournira également des zones d'ombrages et participera à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbaine.

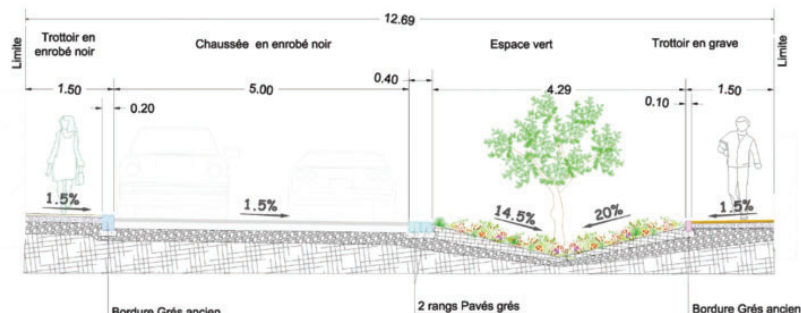
Concernant l'éclairage, le choix a été fait de luminaires bas (température inférieure à 3000K, aucune émission directe de lumière vers le ciel, plages horaires

aménagées) qui protègent la faune nocturne et réduisent sensiblement la pollution lumineuse.

➡ **Coût prévisionnel des travaux : 456 000 € TTC**

➡ **Subvention de la Métropole du Grand Paris : 25 898 euros**

Enfin la réalisation d'une noue filtrante permettra de contribuer à la lutte contre les inondations.





Retour sur les travaux

▲ Suppression des graffitis sur le mur du château de Grosbois

Si vous empruntez la N19 en venant de Villecresnes, vous l'avez sans doute remarqué : le mur qui longe le centre hippique et le château de Grosbois a été entièrement débarrassé de ses nombreux graffitis. Il a fallu 12 jours pour en venir à bout, avec pas moins de 132 sacs d'archifine, sable utilisé pour le nettoyage. En tout, 420 m² de surface ont été traités.

Consultez sur le site de la ville (<https://ville-boissy.fr>) les images impressionnantes «avant-après» ou scanner le QR code



► Consultation et attribution des travaux pour la Maison d'assistante maternelle en février

C'est au sein d'un programme immobilier de 32 logements en

cours de construction au 4 C rue de Paris, que la maison d'assistantes maternelles trouvera sa place. Cette structure de 118 m² en rez-de-chaussée qui pourra accueillir 12 enfants ouvrira ses portes au 3^e trimestre 2023, grâce à trois assistantes maternelles agréées boisséennes.

► Relocalisation du Centre Social Michel Catonné dans l'ancien réfectoire Jacques-Prévert prévue pour début juin

Les habitants retrouveront donc les activités du centre social au sein de l'école Jacques Prévert. Ce bâtiment, qui sert actuellement de locaux de stockage, sera réhabilité pour accueillir sur du moyen terme, le centre social dont l'actuel bâtiment sera démoli cet été dans le cadre de l'opération en cours d'extension du Pôle Petite Enfance.

Les travaux de ces deux projets débuteront en mars 2023, pour plusieurs mois.

Des petits Boisséens et une guitare

Début Janvier, Yoyo, une petite marionnette, est venue fêter son anniversaire à Boissy-Saint-Léger. Accompagnée d'une conteuse et d'un guitariste de la Compagnie La Locomotive des Arts, ils sont, pour l'occasion, partis à l'aventure à la « Grand Ville » ... un spectacle tout en douceur et rempli de bienveillance, pour les plus petits Boisséens.

Si Yoyo, un petit chat roux, est ressorti grandi de sa petite épopée, l'aventure ne faisait que commencer pour les enfants des maternelles Savereau et Rostand.

Dans la continuité du spectacle, les enfants ont participé en classe à des ateliers autour de la guitare, animés par la guitariste de renom Cassie Martin, lauréate de nombreux concours nationaux et internationaux.

Au programme de ces ateliers musicaux : la découverte de l'instrument, de ses différentes techniques de jeux (percussif, mélodique, harmonique et polyphonique), mais aussi la sensibilisation au rythme et aux percussions. Les enfants ont aussi bien sûr donné un peu de leur voix sur les comptines les plus connues, accompagnés de la jeune musicienne.



Cassie Martin, la biographie

Révélation Guitare Classique Magazine 2018, Cassie Martin commence la guitare à l'âge de 5 ans. Après une formation au Conservatoire d'Orléans, elle entre en 2015 au CRR de Paris puis intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris. Elle a travaillé avec plusieurs guitaristes internationaux de renom comme Sergio Assad, Jérémie Jouve, Tania Chagnot. En 2020, elle fait partie des artistes Eurostrings et s'ouvre à la scène européenne. A 20 ans, elle est lauréate de nombreux concours nationaux et internationaux. Cassie Martin s'est produite dans de nombreux festivals à travers le monde, proposant un répertoire de styles variés et éclectiques, allant de la musique ancienne à la musique contemporaine. Elle a joué les plus grands concertos avec orchestre en France et en Pologne et se produit régulièrement en formation de musique de chambre en duo guitare-violon avec la violoniste Camille Thévenau. Toutes les deux, ont également partagé la scène de la tournée de Gautier Capuçon « Un été » en France 2022.





A l'Aventure ! 33^{ème} édition du Festival Ciné Junior

Le 1^{er} février dernier, le Cinéma Le Forum faisait partie des 60 lieux partenaires du Val-de-Marne et d'Île-de-France à accueillir, le Festival Ciné Junior. Le plus important festival international de cinéma Jeunes Publics de France est un rendez-vous annuel incontournable d'éducation à l'image et d'ouverture au monde pour le jeune public.

Jeunes Boisséens, ciné-philos en devenir

Ce premier mercredi du mois de février, seul le cinéma comptait pour les petits Boisséens ! À 10h30 pour les plus petits, après «L'imagination est une folle aventure», les mini spectateurs ont pu profiter d'un atelier d'exploration sensorielle et de réveil corporel, avant de passer à l'apéro, à base de sirops et de gourmandises !

Quant aux plus grands, dès 6 ans, c'est le film d'animation à nostalgie « Les aventures de Bernard et Bianca », qui aura ravi les oreilles et les yeux de nos cinéphiles en herbe... nous n'aurons bien sûr pas oublié les papilles, avec un petit goûter servi en fin de séance ! Les collégiens inscrits au dispositif « Collège au Cinéma » ont à leur tour profité de séances scolaires adaptées, de la 6^e à la 3^e, avec Wendy et My Small Land, film qui concourt pour le grand prix Ciné Junior.

Festival Ciné Junior, en quelques mots

Ciné Junior permet également une mise en avant, souvent essentielle, des films courts et longs sélectionnés en compétition internationale. Quant aux enfants, jeunes cinéphiles, c'est également l'occasion dès 2 ans, de découvrir, d'échanger, d'apprendre et

de partager en s'amusant, à travers des rencontres et des ateliers qui s'inspirent d'une programmation adaptée et pensée pour eux, afin d'aiguiser leur sens critique et nourrir leur premier appétit de cinéma.

Dans son combat pour soutenir la production de films indépendants et de jeunes réalisateurs, le Festival Ciné Junior met également en place, chaque année, un focus spécial pour valoriser la jeune création française.

« Au Cinéma le Forum, on part à l'aventure, à l'inconnu et à la découverte ! »

#BsELLES, le Mois des Droits des Femmes

Nouvelle année, mais mêmes combats ! Le hashtag

#BsELLES fait son grand Come-Back en mars 2023, le mois de la sensibilisation aux inégalités hommes-femmes.

Au programme de ce nouveau mois des droits des femmes, des ateliers, des rencontres, des films et bien sûr... des spectacles ! Le but de ces rendez-vous culturels : vous sensibiliser, non sans humour et distraction, comme toujours !



↘ Mardi 7 mars – 20h30 – Le Forum – Les Maux Bleus

Spectacle de théâtre de la Compagnie de l'Éclair
Dès 12 ans, 1h15. Tarif tout public

↘ Mercredi 15 mars – 15h – Centre Aéré – Cape ou pas cap'

Spectacle de théâtre d'objet de la conteuse Aurélie Loiseau
Dès 4 ans, 40min. Tarif jeune public

↘ Au Cinéma

Jeudi 2 mars – 17h30 – Neneh Superstar

Vendredi 3 mars – 17h30 – Annie Colère

Mercredi 8 mars – 20h – Ciné-Débat – Riposte féministe

↘ et d'autres activités à retrouver au Centre social et au Tohu-Bohu

Plus d'informations sur le site de la ville et sur le flyer dédié.

Fête de la musique : ouverture des candidatures !

Suite à son grand succès lors de sa première édition en 2022, la Fête de la Musique fera cette année son grand retour à la Ferme. Un moment joyeux à partager à nouveau, le jour du solstice d'été.

Et c'est grâce à votre talent, que la fête battra son plein : les stars, sous les feux des projecteurs, ce sera vous. Chanteurs, instrumentistes, rappeurs ou même acrobates boisséens... **les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 avril 2023 !** L'occasion, à nouveau, de montrer votre âme d'artiste sur une scène équipée de matériel professionnel.

Comment participer ? C'est très simple !

Téléchargez sur le site de la ville, remplissez et retournez le **formulaire d'inscription dûment rempli avant le lundi 24 avril 2023**, accompagné d'une fiche technique inspirée du modèle que nous mettons à votre disposition.

Pour plus d'informations : Direction de l'Action Culturelle - 01 45 10 26 99 - culturel@ville-boissy.fr



Chenilles processionnaires, le retour

Les chenilles processionnaires sont de retour, avec leur cortège de désagréments. En effet, ces insectes, qui se nourrissent de feuilles d'arbres, infligent des dégâts importants aux arbres et aux plantes, et leur soie urticante provoque des réactions allergiques chez les humains et les animaux domestiques.

Comment piéger les chenilles ?

La solution consiste à piéger les chenilles lorsqu'elles quittent leur nid de février à avril. Cela peut être affecté par des conditions météorologiques (cette année elles ont commencé à descendre fin novembre début décembre). C'est pourquoi il faut rester vigilant quand la météo est douce. Le système Eco-piège se compose d'une gouttière étanche sur le tronc, destinée à recueillir la procession qui s'achèvera dans un sac jetable rempli de terreau prévu à cet effet.

Le sac sera ensuite retiré et détruit. Il y a des pièges préfabriqués que vous pouvez acheter ou fabriquer. Ce piège apporte une solution alternative, basée sur la biologie de ces chenilles. Le piège devra être placé à partir de fin novembre et le sac retiré fin mai.

Qui doit intervenir ?

Toute personne possédant un jardin avec des résineux ou des chênes, doit surveiller la présence de nids et agir en conséquence. La commune de Boissy-Saint-Léger installe 25 Eco-piège chaque année, réparti sur toute la ville. Une surveillance est faite de novembre à juin.



Les démarches environnementales à Boissy

La ville s'est engagée dans la protection de la biodiversité et d'un environnement sain et de qualité. Pour ce faire, elle souhaite mener des campagnes contre les nuisibles (chenilles processionnaires et frelons asiatiques) et a déjà mis en place des pièges contre ces insectes qui nuisent à l'environnement et sont dangereux pour les Boisséens. **Cependant, afin que ces actions soient efficaces, la ville encourage également les habitants à réaliser ces pièges dans leur jardin afin de lutter efficacement contre les problèmes rencontrés par ces nuisibles.**

APICité : Boissy obtient sa 2^e abeille

Le 6 décembre 2022, Monsieur le Maire, Thierry Vasse, adjoint à l'environnement, et Madame Hanin responsable des Espaces verts ont été conviés à la cérémonie de remise du label APICité de la 2^e abeille « démarche remarquable » pour ses actions environnementales.

En effet, Boissy s'est engagée depuis plusieurs années dans la défense et le développement des abeilles, en installant un rucher communal au centre aéré intégré à la forêt, et comportant 4 ruches, et en menant des actions en faveur de la sensibilisation et de la protection de ces insectes. Elle s'est aussi distinguée par une gestion différenciée des espaces verts, respectueuse de l'environnement, et par l'importance accordée à la protection et à la mise en valeur du patrimoine floral de la ville. Bravo également aux agents du service Espaces verts qui œuvrent tous les jours pour améliorer l'environnement écologique de la ville. La ville souhaite également mettre en valeur le label APICité pour sa démarche en faveur des pollinisateurs



et de la protection de l'environnement. A ce titre, nous publions ces quelques conseils afin d'éviter la prolifération des chenilles processionnaires et des frelons asiatique sur le territoire de la commune.



FABRICATION D'UN PIEGE SELECTIF POUR CAPTURER LES FRELONS ASIATIQUES

MATERIEL NECESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

FABRICATION

- 1** Prenez 2 bouteilles d'1.5 L



- 2** Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir



- 3** Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille, y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif !



- 4** Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



- 5** Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille



- 6** Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin

d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



- 7** Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés



- 8** Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



- 9** Placez l'appât (ex : 2/3 Bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.



Boissy investit pour l'avenir

Malgré la période difficile que l'on traverse actuellement – Covid, puis conflit en Ukraine, inflation galopante... – la municipalité continue d'investir dans l'avenir de la ville en menant à bien des projets d'envergure qui auront un impact direct sur la vie quotidienne des Boisséens, et sur leur bien-être. Certains des projets présentés ci-dessous sont développés plus avant dans ce magazine, d'autres le seront dans les prochains numéros.

L'Eco-Station bus à la gare

La gare routière de Boissy va se transformer en une éco-station qui renforcera l'intermodalité entre les réseaux de transport : routiers avec les bus, cyclables avec le réseau de pistes et le développement futur du RER V, ferrés avec le RER A... Cette opération de près de 4 millions d'euros a été entièrement pensée afin d'offrir un maximum de confort aux usagers, dans tous les domaines. Parmi les aspects marquants de ce projet : éclairage public en LED, plus économe et plus performant, désimperméabilisation des sols, renforcement de la végétalisation avec des espèces endémiques, vidéoprotection, traversées piétonnes sécurisées. Projet co-porté par la ville et GPSEA.

Début des travaux à l'automne 2023.



La recyclerie

Les 700 m² de l'ancienne cuisine centrale de Boissy accueilleront prochainement une recyclerie gérée par La ligue de l'enseignement. Par ailleurs, 180 m² sont réservés aux activités de l'équipe locale des Restaurants du Cœur (voir article page 10 de ce magazine). Projet co-porté par la ville et le territoire GPSEA.

Inauguration avant l'été 2023.



La boutique éphémère

Les travaux de réhabilitation du bâtiment situé au 15 rue de Paris ont débuté en janvier et l'ouverture de cette boutique éphémère est prévue au courant du 1^{er} trimestre. Il s'agit d'un espace de vente de courte durée qui viendra dynamiser le centre-ville, et donner une plus grande visibilité aux créateurs locaux. Subvention de 18 000 € attribuée par la Métropole du Grand Paris dans le cadre des AAP « Centre-ville vivant ».

Inauguration début 2023



Les 4 terrains de basket 3x3

La création de ces 4 terrains de basket dits 3x3 viendra parachever le complexe sportif Maurice Prévaut et le gymnase Paule Baudoin, inauguré au printemps 2022. Cette nouvelle infrastructure permettra un accès avec des créneaux dévolus au club de basket, ainsi qu'un accès libre pour préserver l'esprit de cette pratique sportive urbaine.

Le basket 3X3 s'impose comme le sport urbain qui compte le plus de pratiquants à l'échelle mondiale, à tel point qu'il est aujourd'hui un sport olympique, intronisé officiellement aux JO de Tokyo en 2020.

Projet co-financé par le Fonds National de développement du Sport (FNDS) à hauteur de 80 %.

Coût prévisionnel TTC : 255 632,40 €

Inauguration à l'automne 2023.



L'aménagement de la l'avenue du Progrès

Noue paysagère, éclairage à LED, préservation de la biodiversité: ce projet environnemental vous est expliqué en détails en page 11 de ce magazine.

Coût prévisionnel des travaux : 509 767,00 € TTC.

Inauguration avant l'été 2023



La Maison d'assistante maternelle

Cette nouvelle MAM s'inscrira au sein d'un programme immobilier de 32 logements au 4 C rue de Paris. Cette structure de 118 m² en rez-de-chaussée qui pourra accueillir 12 enfants ouvrira ses portes en septembre 2023, grâce à 3 bois-séennes assistantes maternelles agréées.

Inauguration : automne 2023



La nouvelle mosquée

Le chantier de la nouvelle mosquée dont la construction est intégralement prise en charge par la communauté musulmane, s'achèvera en 2023. Un projet de longue haleine qui a fédéré toute la communauté de fidèles.

Inauguration prévisionnelle avant l'été 2023



La Maison de santé ou maison médicale

La Maison de santé se situera rue Chirol. Cette nouvelle structure, d'une surface de 568 m² en rez-de-chaussée, permettra de développer l'offre de santé et d'accueillir de nouveaux médecins et praticiens en leur offrant de meilleures conditions d'exercices.

Le principe de la Maison de santé : accueillir dans un même lieu de multiples disciplines : généralistes, gynécologues, infirmiers, kinésithérapeutes, cardiologues... L'offre de santé ainsi développée permettra de grandement améliorer l'accès aux soins des Boissiens, tout en garantissant aux praticiens des conditions d'exercice optimales.

Inauguration en 2024



La ZAC la Charmerie

Boissy 2 se transforme et devient la Charmerie ! Ce site sur lequel s'étendait auparavant un centre commercial de 27 000 m² de béton va progressivement se transformer en un quartier verdoyant avec des logements, des équipements publics et de nouveaux commerces et services de proximité. Après l'ouverture de la résidence sociale Adoma en 2022, ce sont 2 bâtiments de logements en accession à la propriété qui sortiront de terre en 2023, avec en pied d'immeuble une enseigne alimentaire de 2 900 m², deux commerces et de la Maison des jeunes. Un parking dédié de 320 places y sera intégré. Nous reviendrons en détails sur ce projet d'envergure dans le prochain Boissy mag.



L'aménagement paysager au-dessus du tunnel de la RN19

Les aménagements paysagers du Centre et du Progrès au-dessus du tunnel de la RN19 vont commencer fin 2023. Ce projet, plébiscité par les habitants, permettra la création de 8 hectares d'espaces verts aménagés en plein centre-ville, avec une intégration des circulations douces, la création d'espaces de jeux pour les enfants, d'aires de rafraîchissement et de jeux d'eau (avec recyclage de l'eau).



Quelles orientations pour le budget 2023 ?

Le jeudi 16 février, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) pour l'année 2023 a été présenté en conseil municipal et a servi comme il se doit de document de référence pour le débat d'orientation budgétaire (DOB). Voici les points importants de ce document de 35 pages, que chacun peut consulter sur le site internet de la ville.

Contexte économique

L'élaboration du budget de la ville de Boissy-Saint-Léger s'inscrit dans un contexte perturbé : les impacts de la pandémie sont encore perceptibles ; la crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine, impactent fortement les finances de la ville.

Poursuite d'une politique d'investissement dynamique

Les grands axes de l'investissement se déclinent ainsi :

- Poursuivre la mise en place de la vidéo protection ;
- Poursuivre la réalisation des travaux d'enfouissement ;
- Accentuer la modernisation du service public ;
- Poursuivre les travaux d'accessibilité Handicap ;
- Assurer les travaux de réfection et d'entretien des voiries communales ;

- Prolonger les travaux de rénovation et de numérisation des écoles ;
- Bien sûr, terminer les opérations en cours déjà financées.

Continuer à répondre aux enjeux écologiques majeurs

La ville poursuivra sa démarche dans la mise en place d'outils et de procédures permettant de respecter l'environnement : recours à des produits d'entretien naturels, de l'optimisation du choix des espèces de plantes et de fleurs et des économies d'eau permises par la limitation des arrosages ou la réduction de nos consommations d'énergies (électricité-gaz) par les investissements réalisés et à venir.

Conforter les actions en faveur des économies d'énergies au sein des bâtiments et en matière d'éclairage public

La Ville continuera à déployer son plan de sobriété et de solidarité afin de réduire les consommations énergétiques en termes d'éclairage public et à l'intérieur des bâtiments administratifs, de chauffage, de climatisation et de ventilation, d'eau chaude sanitaire d'isolation thermique et/ou phonique de nos bâtiments et de désimperméabilisation des sols...

Les réalisations prévues

Construction d'un pôle petite enfance : 5 920 000 €

La ville a souhaité reconfigurer les équipements de la petite enfance (crèche collective, crèche familiale, PMI départementale) en extension de la Maison de l'Enfance et de la Famille pour créer un bâtiment unique, un pôle Petite enfance et avoir une meilleure lisibilité au sein du quartier.

Relocalisation du centre social Michel-Catonné : 265 000 €

Pour permettre la construction du pôle Petite enfance, les locaux du centre social seront démolis et installés provisoirement dans l'ancien réfectoire du groupe scolaire J. Prévert. Il sera reconstruit au pied d'un futur immeuble de logements implanté en lieu et place de l'ancienne PMI.

Aménagement d'une nouvelle voie d'accès et d'un parking au stade Maurice Préault : 400 000 €

Modernisation de l'éclairage public par le remplacement de lanterne énergivore en éclairage leds : 144 000 €

Création d'une recyclerie : 167 000 €

Création d'une boutique éphémère : 40 000 €

Ce projet est complété par la reconversion de la maison de ville en 5 logements : 305 000 €

Aménagement de 4 terrains de basket 3x3 : 256 000 €

MAM (maison d'assistante maternelle) : 100 000 €

Maison de santé : 80 000 €

Extension de la vidéo protection : 20 000 €

L'école interactive à Boissy

C'est officiel, toutes les classes de la collectivité sont maintenant équipées de tableau numérique interactif !

A la fin de l'année 2022, ce sont les 4 dernières classes de Prévert A et Prévert B qui ont pu bénéficier de l'installation de 4 tableaux blancs interactifs.

Le début de la mise en place de ces tableaux avait commencé en 2017 pour une installation progressive dans les différentes structures scolaires d'année en année. L'investissement de la ville pour ces nouveaux tableaux depuis le début du déploiement s'élève à 235 000 euros. Un investissement nécessaire afin d'améliorer l'interactivité dans le milieu scolaire, faciliter le travail des enseignants et encourager les enfants à participer en classe. En effet ces tableaux présentent de nombreux avantages pour les jeunes Boisséens :

► La familiarisation des enfants avec les nouvelles technologies maintenant nécessaires à de nombreuses démarches en ligne contribue à limiter la fracture sociale pour les enfants qui n'auraient pas de matériel informatique chez eux. Il permet aux enfants de se familiariser avec les logiciels de traitement de texte, la navigation web, et l'environnement informatique de manière générale. Ces tableaux permettent de préparer les élèves au monde de demain, où la maîtrise de l'informatique sera plus que jamais cruciale.

► Un gain de temps pour l'enseignant : le professeur peut stocker ses supports d'apprentissage d'année en année
 ► L'archivage des travaux : les séances ainsi que les interventions des élèves peuvent être enregistrées, elles peuvent donc être mises en ligne ou imprimées.
 ► Une dynamisation des cours et un meilleur engagement des enfants : L'aspect ludique des TNI augmente l'intérêt et l'attention des élèves, ils sont davan-



tage stimulés par les supports de cours dynamique.

► Un travail collectif facilité : Le TNI facilite le travail de groupe, car plusieurs enfants peuvent écrire en simultané sur le tableau, il favorise donc l'inclusion de tous les élèves.

La municipalité est très attachée au lien social et à la minimisation de la fracture

numérique pour les petits Boisséens, c'est pourquoi cet investissement était un engagement important pour les élu.e.s. de la collectivité.

Dès 2023, sera amorcé un nouveau programme pluriannuel pour améliorer encore ces équipements au bénéfice des enfants et des enseignants de la ville...

L'enfance en fête



Grande fête annuelle de l'ALMO le 10 décembre, qui réunissait les enfants inscrits durant l'année et leurs parents. Le public est venu en masse pour tenter de gagner la télé mise en jeu (don d'une enseignante de Jean-Rostand) mais surtout pour passer une bonne soirée ensemble.



Les enfants qui ont fréquenté les accueils de loisirs durant les vacances de Noël ont pu s'adonner à de nombreuses activités, parmi lesquelles la fabrication de décoration pour les fêtes. Petits souvenirs - déjà lointains - de l'accueil de loisirs Savereau.

Anissa Yameogo, parcours d'une conseillère

Anissa, jeune Boisséenne de 18 ans, est actuellement en première année de médecine, et a pour particularité d'être passée par le Conseil municipal des enfants et le Conseil des jeunes. Le Boissy Mag l'a rencontrée pour qu'elle nous en dise un peu plus sur cette expérience.

Née à Paris et ayant grandi dans le 92, Anissa arrive à Boissy à 6 ans, où elle suit une scolarité classique. C'est en CM1 qu'elle croise le chemin du Conseil municipal des enfants. « Je ne connaissais pas du tout, mais j'ai tout de suite été séduite par l'idée de construire et de présenter des projets, d'apporter en quelque sorte « notre touche à la ville. Je me suis donc présentée, à la fois dans mon école et à l'ALMO, et j'ai été élue au deux ! » Anissa intègre donc la commission Citoyenneté du CME. Lors de son mandat, un projet l'a particulièrement marqué : la Fête des familles, une journée d'activités pour les enfants et les parents qui ne partent pas en vacances. Une belle réussite, qui a d'ailleurs été reprise les années suivantes. Au collège, c'est tout naturellement qu'elle s'est présentée aux élections du CMJ, en 4^e. « Comparé au CME, le fonctionnement du CMJ est un peu différent : le format est plus libre : on présente des projets, et s'ils sont validés par la majorité, on travaille dessus ». Parmi les réalisations marquantes : un bal à la salle des fêtes pour tous les 3^e des collèges Blaise-Cendrars et Amédée-Dunois, qui a permis aux jeunes de différents quartiers de se rencontrer, et une après-midi jeu au gymnase Marcel-Laveau, suivie d'une soirée dansante, et un séjour à Verdun en compagnie des jeunes de Lauda-Königshofen, avec des visites des monuments emblématiques de la guerre de 14-18.



Et puis le Covid est arrivé... « On ne pouvait plus faire de commissions, mais on a quand même réussi à monter une collecte de livres pour Haïti, et puis en 2020 on a participé à Boissy plage en proposant des stands d'activités sportives, de jeux de société, de fabrication de cosmétiques ». Il y a aussi eu, en 2021, ce séjour à Bruxelles qui a permis aux conseillers de découvrir – entre autres – les institutions européennes. À l'arrivée, un mandat qui a duré bien plus de deux ans, du fait de la pandémie. Aujourd'hui, Anissa ne fait plus officiellement partie du CMJ. Toutefois, elle reste « conseillère honoraire », afin d'apporter un soutien aux jeunes conseillers qui ont été élus cette année. « Je tiens à être là, car le CMJ est une expérience qui m'a beaucoup enrichie. Par exemple, moi qui suis plutôt timide, les commissions et les séances plénières

m'ont permis de travailler mon aisance à l'oral. Et puis j'ai pu rencontrer des enfants de différents quartiers de Boissy, et je me suis fait des ami(e)s, qui sont encore là aujourd'hui, comme Deusa ! ». Pour conclure, Anissa tient à faire passer un message aux jeunes générations : « N'hésitez pas à vous présenter au CME ou au CMJ, cela vous permettra d'être le porte-parole de vos camarades, et de comprendre comment une municipalité fonctionne. Personnellement, ça m'a apporté que du plus et ouvert de nouvelles portes. Ainsi, c'est en animant des stands à Boissy plage que l'envie m'est venue de travailler avec des enfants. Et dans la foulée, j'ai passé mon BAFA ! Un dernier mot : je tiens à remercier chaleureusement M. Magassa Dessé et Mme Touria Hafyane pour leur soutien et leur présence durant tout mon parcours ! »



Première séance plénière du CMJ avec les nouveaux élus

Le lundi 12 décembre avait lieu, en salle des mariages, la première séance plénière post élections du Conseil municipal des jeunes de Boissy, en présence de Régis Charbonnier, maire de la ville, et Touria Hafyane, maire adjointe élue à la Jeunesse.

L'occasion pour ces jeunes élus issus de tous les quartiers de la ville de faire connaissance, mais aussi de découvrir plus en profondeur le rôle et les missions qui seront les leurs durant ces deux années de mandat. Dans une seconde partie, les conseillers ont pu chacun exposer les idées de projet qu'ils souhaiteraient développer prochainement. Au cœur des préoccupations : l'entraide et la solidarité.

Deux anciennes conseillères, Anissa Yameogo et Chrysta Mirabeau, étaient également présentes à cette séance. Elles apporteront durant cette mandature leur expérience à leurs jeunes collègues.

Félicitations aux nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes

Kélia BOUNGO
Rayyan CHAYEB
Aïssatou CISSOKHO
Diaratou DIABY
Modibo DIAKITE
Yacine FERHI
Iness GALFAT
Lina HADJI
Naïm IGHMER
Deborah LAGUERRE

Nina LEVANTI
Krystal LLOBET
Deusa MENDES FURTADO
Mélodie MENDES FURTADO
Nadim MOHAMED
Sogona NIAREGA
Laura-Lyne QUENUM
Firdaouss RABHI
Younes RAHMANI
Tiffany ROCK BENICHOU



Passage de témoin au Comité boisséen du Mouvement de la Paix

Un public nombreux à la salle du Tohu Bohu ce 18 décembre pour honorer le passage de témoin de René Bailly, fondateur du comité boisséen du Mouvement de la Paix, à Philippe Lefèvre.

Grâce à la présence d'Edith Boulanger, Yves-Jean Gallas, et Alain Rouy, a été évoqué le chemin parcouru depuis 1992 par le comité local. Régis Charbonnier, maire de Boissy a conclu cette réunion en décernant à Edith Boulanger et à René Bailly la médaille de citoyens d'honneur de la ville. Ex-élue boisséenne, Edith Boulanger est membre du Conseil National du Mouvement de la Paix et rédactrice en chef du magazine Planète Paix. Militant PCF de longue date, René Bailly est le fondateur du comité local du Mouvement de la Paix. Yves-Jean Gallas est



pour sa part responsable du Mouvement de la Paix pour l'Ile-de-France, et Alain Rouy, responsable pour le Val-de-Marne et l'international. Il revient désor-

mais à Philippe Lefèvre, nouveau président du comité de Boissy-Saint-Léger, de poursuivre l'action initiée par René Bailly.

L'UNC fête la fin de l'année



Le 20 décembre, les membres de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Boissy se sont réunis autour d'un pot pour célébrer la fin de l'année. Étaient également présents Régis Charbonnier, maire de la ville, Pierre Chavinier, adjoint au maire délégué aux associations patriotiques, et Rayyan Chayeb, élu au Conseil municipal des jeunes et nouveau porte-drapeau de l'UNC.



Téléthon 2022, encore une victoire grâce à vous

Josette Pascual, présidente de l'association Peintres en Herbe tenait à remercier tous ceux qui ont répondu présent lors de la dernière édition du Téléthon qui s'est tenue les 2 et 3 décembre derniers, aussi bien par leurs dons que par leur présence.

Elle adresse également ses remerciements à Monsieur le Maire pour le prêt de matériel, ainsi qu'au service Événementiel pour sa gentillesse, sans oublier le personnel des services techniques. L'opération n'aurait pu se réaliser sans le concours du centre commercial Boissy 2 et de son équipe, ainsi que celle du Forum. Josette Pascual salue également l'implication des résidents de l'EHPAD Harmonie, ainsi que son directeur et son personnel.

Enfin, un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour réaliser ce Téléthon. A l'arrivée, le résultat est là : les dons et la vente des objets réalisés par les membres du club ont permis à **Peintres en Herbe de récolter 1 792 euros.**

C'est plus que l'année passée, et si l'on considère la conjoncture actuelle diffi-



cile pour tout le monde, c'est très bien. L'an prochain, l'association partira pour un nouveau combat afin de réaliser une fois de plus sa devise «Toujours mieux, toujours plus». Josette Pascual n'en doute pas : "Je sais que je peux compter

sur vous ! C'est pourquoi je vous dis à l'année prochaine pour une nouvelle aventure tous ensemble."

À tous un grand merci pour les enfants du TÉLÉTHON.

Club de hand de Boissy : la convivialité avant tout

Emmanuel Nunes, nouveau président depuis cette année du club de hand de Boissy, nous a expliqué la philosophie qui anime depuis toujours cette association sportive, et qu'on pourrait résumer en deux mots : convivialité et camaraderie.

Cet esprit familial, c'est justement ce qu'Emmanuel est venu chercher à Boissy, lorsqu'il quitte la Stella Saint-Maur, en 1996. « A cette époque, la Stella était surtout axée sur la compétition, et cette ambiance ne me convenait pas. À Boissy, j'ai aussitôt retrouvé du temps de jeu et une ambiance nettement plus détendue ». Le club de hand possède une spécificité qui explique en grande partie l'état d'esprit qui y règne : les joueurs y débutent très jeunes, et ils y sont très attachés. Ainsi, quand un nouvel adhérent arrive, son intégration est toute naturelle au sein d'une équipe où chaque membre se connaît depuis longtemps et s'apprécie. Un chiffre parlant : 80 % des seniors (plus de 18 ans) sont issus des jeunes catégories, et restent fidèles au club. Une grande partie d'entre eux sont devenus encadrants de section, et participent activement à la vie de l'association. Suite à la crise du Covid, qui a fait beaucoup de mal aux associations sportives, les adhésions sont reparties à la hausse « Et encore, précise Emmanuel, l'effet « coupe du monde de hand » ne se fera sentir qu'à la rentrée prochaine ! ». Et ça tombe bien, car un des objectifs du club est de former un maximum de jeunes, l'équipe de Baby Hand pour les moins de 6 ans et celle de mini hand pour les moins de 9 ans sont là pour le prouver. À l'heure actuelle, il y a des équipes dans presque toutes les catégories : moins de 11 (mixte), moins de 13, moins de 15 garçons, moins de 18 filles



et moins de 18 garçons. « En senior (2 équipes, dont une réserve), on voudrait retrouver le niveau régional perdu fin 90. Pour cela, on a fait venir Alain Michaux, qui est un entraîneur reconnu dans le milieu, des joueurs de Créteil et de Marolles nous ont rejoints ». Et pour les joueurs plus âgés ? « Nous avons une équipe Loisirs, composée d'anciens joueurs de plus de 40 ans, mais aussi des parents dont les enfants sont inscrits au club ! Il y a aussi le Hand fit, pour les personnes qui ont longtemps arrêté le sport ou sortent de convalescence. Mais l'année prochaine, on compte bien mettre sur pieds une équipe de vétérans. » Et les projets ne s'arrêtent pas là, puisqu'il est aussi question de monter

une équipe féminine senior. Les joueuses de moins de 18 sont très prometteuses, elles ont fini 3^e du championnat départemental, et l'équipe compte la meilleure gardienne et la meilleure buteuse de la compétition. On pourrait aussi parler de cette école d'arbitrage qui est dans les cartons, ou de la création de ce tournoi pour les moins de 13 en juin. Il faut dire que le gymnase Paule Baudouin, où joue et s'entraîne le club, incite à aller de l'avant. « Un véritable écrin pour le hand boisséen », de l'aveu du président !

« Sur les matchs de championnat, le public répond présent. Des parents viennent, il y a de l'ambiance et du beau jeu : c'est aussi ce qui nous caractérise. »

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chère Boisséenne, Cher Boisséen,

Le contexte national, nous contraint depuis plusieurs mois à anticiper des mesures difficiles notamment en termes de réduction de nos dépenses.

L'exercice n'est pas simple car, comme nous l'avons toujours affiché, la défense du service public est notre priorité dans une période où l'ensemble des postes budgétaires explose. Comme nous l'avions malheureusement prévu, l'année 2023 débute avec son lot de « mauvaises nouvelles » + 100 % d'augmentation pour le coût de l'électricité par rapport à 2022, et + 400 % pour le prix du gaz ! Et que dire des prix des carburants, de l'alimentation, des matériaux et travaux...

Les tarifs de l'énergie ont un impact sur tout et nous obligent à réinventer nos usages. Nos efforts conjoints déjà mis en place devraient nous permettre d'absorber une partie de ces hausses ahurissantes en limitant les impacts pour les familles et les contribuables. Mais nous devons continuer notre combat pour le maintien de nos actions quand l'Etat se désengage toujours un peu plus des collectivités : diminution de la dotation nationale de péréquation ou des compensations fiscales versées par l'Etat (rappelons que plus aucun Boisséens ne paye de Taxe d'Habitation, l'impôt local qui permettait que chacun contribue à la juste répartition des charges de sa ville), disparition des services de proximité (La Poste, la CAF, la Sécurité sociale...).

Oui, cela se traduit inévitablement par des évolutions de nos modes d'action. Faire autrement mais faire tout de même : voilà ce à quoi nous nous engageons !

L'exemple d'un transport gratuit, dont la mise en place n'est pas obligatoire pour la commune, vers l'accueil de loisirs Primaire est la traduction de ces réflexions. La suppression de ce service par un prestataire privé (environ 110 000 € à l'année) a été rendue possible grâce à un récent dispositif d'Ile-de-France Mobilité : le Pass Junior. Ce dernier permettra à chaque enfant, encadré par un agent de la ville, d'utiliser la ligne 5 de Transdev (24€/année scolaire, remboursé par la ville).

Nous avons annoncé depuis plus de 6 mois, sans nous cacher et sans démagogie, les difficultés qui s'ouvraient à Boissy comme à l'ensemble du pays. Nous avons expliqué les premiers moyens mis en place, notamment en termes de sobriété énergétique. Nous confirmons notre volonté de minimiser les impacts financiers pour les Boisséens, grâce à l'étude en cours sur les tarifs prenant en compte le « reste à vivre » de chaque ménage plutôt qu'un simple calcul au quotient familial avec ses inévitables « effets de seuil ». L'objectif est de mieux répartir équitablement l'effort selon les moyens de chacun tout en restant l'une des villes du Département où les coûts des prestations périscolaires sont les moins élevés.

Plus que jamais, vos élus à vos côtés !

Contact : sectionboissy@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble

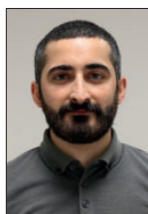
Groupe PC

Vos élu.es mobilisé.e.s contre la réforme des retraites !

La mobilisation massive du 31 janvier a confirmé la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement qui prévoit un report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation.

Les raisons pour justifier la mise en œuvre de cette réforme mortifère ? L'augmentation de l'espérance de vie et la soutenabilité financière de notre système des retraites ! Or, même si l'espérance de vie augmente effectivement, celle-ci, en bonne santé, recule ! C'est encore une fois aux belles années auxquelles Macron touche. Pire encore, l'âge de départ serait supérieur à l'espérance de vie de plusieurs corps de métiers.

Quant à la soutenabilité financière, le rapport du Conseil d'orientation des retraites détruit les éléments de langage du gouvernement. Ledit rapport indique clairement qu'il n'y a aucune urgence financière à réformer le système des retraites. En revanche, ses projections alertent déjà sur une baisse future du niveau de vie des retraité.e.s. Cette réforme va donc indéniablement aggraver les conditions de vie des seniors et futur.e.s retraité.e.s, notamment les femmes, les plus précaires, les seniors déjà au chômage, celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt dont la pénibilité des métiers n'a pas encore été reconnues. Par ailleurs, cette réforme aura des impacts lourds sur toute la société : quid des nombreux jeunes privé.e.s d'emploi ? Des associations et leurs bénéficiaires qui comptent sur de nombreux bénévoles retraité.e.s ? Au-delà même du cas particulier des retraites, c'est la société dans sa profondeur qui est impactée. C'est pourquoi, les élu.es communistes de la majorité municipale apportent leur soutien au mouvement social engagé contre la réforme des retraites et revendiquent un droit à la retraite à 60 ans avec une pension à taux plein garantie pour une carrière complète, allant de 18 à 60 ans, avec prise en charge des cotisations pour les périodes de non travail (chômage, formation, études supérieures, congé parental, maladie, invalidité...). Ces avancées sont possibles en faisant cotiser les revenus financiers des entreprises, en modulant les cotisations patronales pour favoriser les salaires, en imposant l'égalité salariale, en augmentant les salaires plutôt que verser des primes et en donnant de nouveaux pouvoirs aux salarié.e.s dans les entreprises pour imposer une priorité aux salaires et à l'emploi. Contre le projet Macron, pour une réforme progressiste des retraites. Mobilisons-nous.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : [pcfboissysaintléger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintléger) -

Mail : ludo94470@yahoo.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

LA CHARMERAIE : 10 ans déjà !

Les premières études pour l'édification du nouveau quartier de « La Charmeraie », à la place du centre commercial dans la Haie Griselle, ont été commencées en 2012. Comment avance cette opération de construction de 750 logements en accession à la propriété et de nouveaux commerces en pied d'immeubles ? Des noms de rues ont été donnés à des voies qui n'existent pas encore. Des travaux sont en cours : la moitié du centre commercial a été démoli ; les parkings souterrains sont en voie de réalisation. Quels permis de construire ont-ils été délivrés ? A quels promoteurs immobiliers ? Pour combien de logements ? A quel prix du mètre carré sont-ils vendus ? Combien de logements sont-ils déjà vendus ? Des Boisséens se sont-ils portés acquéreurs de logements ?

A quand la construction du nouveau magasin Casino ? Condition pour envisager la destruction de la seconde partie du centre commercial. La démolition de l'ex foyer Adoma est-elle programmée ? Autant de questions dont les Boisséens apprécieraient d'avoir des réponses, pour leur permettre de suivre le déroulement de cette



importante opération d'urbanisme pour l'évolution de notre ville et l'accueil de nouveaux habitants ?

Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.

F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Services publics de proximité, heureusement que les villes assurent

Boutique SNCF, sécurité sociale, CNAV, poste de l'Orangerie, Pôle Emploi, on en oublie peut-être ? Ces services publics de proximité qui existaient à Boissy ont été fermés au cours des années passées. Les protestations et les manifestations n'y ont rien changé. Une autre tendance très injuste s'est mise en place dans tous les services publics, la nécessité de passer par des portails internet qui fonctionnent plus ou moins bien. Et tant pis pour bon nombre de personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés avec la langue ou l'écriture. Pour rejoindre par téléphone un agent de la CAF ou de l'assurance maladie, mieux vaut s'armer de patience ! Beaucoup de personnes confrontées à ces difficultés renoncent à leurs droits.

Face à ce désengagement scandaleux de l'Etat, la ville a choisi de compenser ces fermetures, par la mise en place d'une Agence Postale Communale, puis par France Services, des services nouveaux qui nécessitent des locaux, des moyens humains et financiers.

Nous félicitons la ville de Boissy d'avoir su mettre en place ces structures qui aident énormément les Boisséennes et les Boisséens.



P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

Au Conseil municipal et dans le dernier magazine, le maire de Boissy s'est fait le défenseur des utilisateurs des services publics confrontés aux augmentations de tarifs... Qui peut se satisfaire, en général mais plus particulièrement dans un contexte de crise économique et sociale comme nous traversons, d'une augmentation du coût de la vie me direz-vous ? Personne et surtout pas les membres de notre groupe ! Mais là où le bât blesse s'agissant de l'attitude du maire, **c'est qu'il dénonce les augmentations décidées par d'autres alors qu'il impose lui-même aux Boisséens des augmentations à tous les étages.** Comment dit-on déjà ? « Que chacun balaie devant sa porte et les rues seront nettes ».

Rappelons donc les augmentations que le maire a fait subir aux contribuables et usagers :

- **Augmentation de la taxe foncière de 5 % et création d'une nouvelle taxe** sur les terrains devenus constructibles
- Augmentation des tarifs municipaux, dont la cantine scolaire : **+ 3 %** en mars 2022
- Augmentation des tarifs de la cantine scolaire : encore **+ 3 %** en décembre 2022
- Augmentation des tarifs du portage des repas à domicile : **+ 4,5 %** en janvier 2023

A qui le tour ?

Non content d'augmenter les tarifs des services publics, le maire décide également, unilatéralement, de **priver les familles Boisséennes de certaines prestations.** En décembre dernier, les parents utilisateurs du **service de ramassage pour l'accompagnement des enfants sur les lieux d'accueil extrascolaires** ont été prévenus de la suspension du dit service par mesure d'économie ! C'est la double peine pour les Boisséens qui selon les chiffres du ministère des Collectivités Locales paient plus d'impôts que les habitants des villes de la même taille (+ 9 %) dans une ville plus endettée que les villes de la même strate (+ 15 %). Plutôt que d'augmenter impôts et tarifs ou de baisser le niveau de services offert aux Boisséens, nous ne pouvons qu'exhorter le maire à **freiner d'abord ses dépenses de communication.** Il serait opportun par exemple de réduire le nombre de parutions du Boissy Mag augmenté il y a quelques années, surtout au regard de l'augmentation du prix du papier, ou l'impression d'affiches au format XXL pour occuper les panneaux des abris bus qui restent désespérément vides de publicités d'acteurs privés.

Face à l'urgence sociale, la com' peut bien attendre !

Bien à vous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Mars

05 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
12 - 8 place du Marché - Valenton - 01 43 82 63 54
19 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31
26 - rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23

Avril

02 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
09 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46
10 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
16 - 8 rue des Taillis - Marolles-en-Brie - 01 43 86 15 81
23 - 19 rue du Colonel Fabien - Valenton - 01 43 89 03 27
30 - 5 rue de l'Eglise - Villecresnes - 01 45 95 41 33

Permanences

Permanences info-énergie

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 8 mars de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

- **Mercredi 12 avril de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Renov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Novembre :

Ezra VILAIN PIGEAU, Térylah GALLERON, Aaron II DOH.

Décembre :

Adiza DOUDOU, Moudassir ABDELKARIM IBRAHIM, Kertis LUSOQUI, Andreas TOMA, Aïssatou DIALLO, Naïla AKCHICH, Haron BEN HARIZ, Neyla ABDULA.

Janvier :

Loëly TERRIEN, Albane BONIN URSULET, Armand GARAN-DEAU, Djibril DIANKHA.

MARIAGES

Décembre :

Bruno FLEUTIAUX et Nora BELBACHIR, Rodolphe AUDEBERT et Johanne REGNAULD, Khalil SAÏDANI et Marine GONÇALVES.

Janvier :

Pathé DIEYE et Khady NDIAYE.

PACS

Novembre :

Keïra SISSOKO et Mehdi HASSANI.

Décembre :

Bruno CHABIN et Sylvie PÉRÈS, Ilhâm KAOUACHI et Djimé SIBY, Yann MILLET et Noémie GORAIN.

Janvier :

Amandina DE OLIVEIRA DIAS et Fabien GOMMARD, Delphine DOUIS et Mohamed BARTH, Laëtitia CHAUVIN et Toni BELLA.

DÉCÈS

Décembre :

Abdallah BOUFOUDI, Frédéric BOIRÉ, Odette BARRIÉ, Raymond THURLURE, Espère CARVIGAN.

Novembre :

Noëlle HERVÉOU, Joseline DELHAYE, Marc MAILLET.

Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

MOIS DOUX

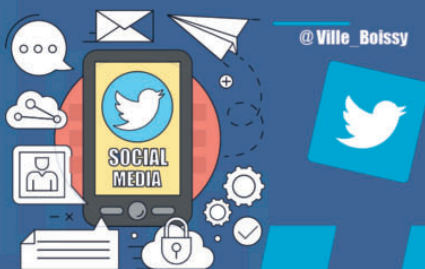
Pour les enfants
jusqu'à 3 ans

Le mois de la petite enfance

Mars 2023

CONFÉRENCE POUR LES PARENTS

Exposition - Spectacles - Ateliers



@Ville_Bolssy

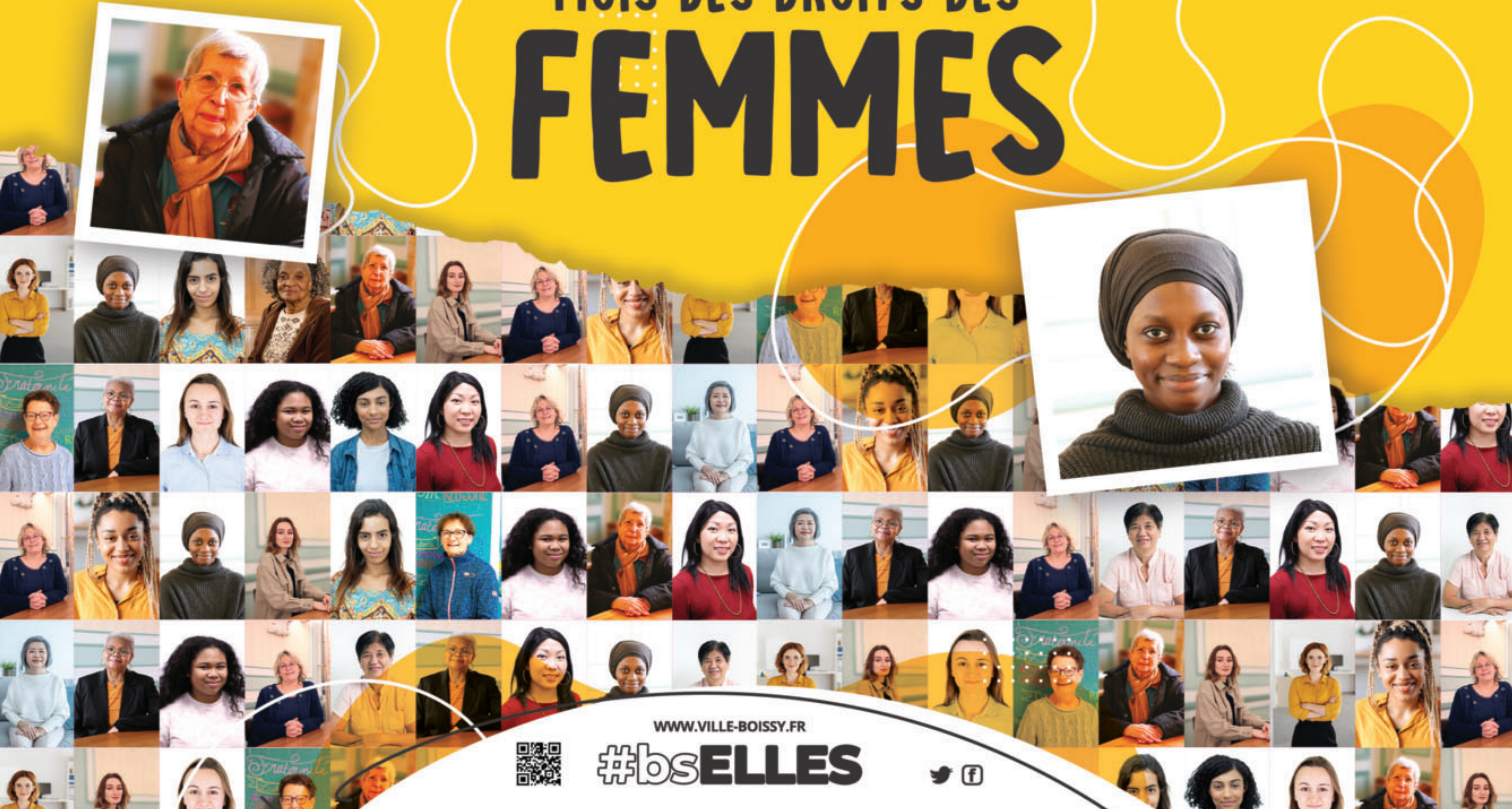


RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Ville de Boissy-Saint-Léger

MARS 2023 MOIS DES DROITS DES FEMMES



WWW.VILLE-BOISSY.FR



#bsELLES



PUBLICITÉS Boissy Mag

**Vous souhaitez faire de la publicité
dans le bulletin municipal de la ville ?
Envoyer votre demande à l'adresse :
s.com@ville-boissy.fr**



Établissement privé
sous contrat
d'association avec l'État

COLLÈGE BERNARD PALISSY

**Les inscriptions pour la rentrée
2023-2024 sont ouvertes**

Établissement privé sous contrat d'association avec l'État, installé à Boissy-Saint-Léger depuis plus de 70 ans, le collège Bernard Palissy propose, dans un établissement à taille humaine, des activités ou options pour tous niveaux, parmi lesquelles des cours d'anglais renforcé avec la certification Cambridge, et l'enseignement de l'allemand possible dès la Sixième, cependant que la pratique du sport y est également encouragée.

La liste des pièces à fournir est disponible sur le site Internet :

- <http://www.cours-bernard-palissy.org>
- ou par téléphone au 01 45 69 20 13
- ou en faisant la demande directe par mail au secrétariat
- secretariat@cours-bernard-palissy.org